



# LETTRE D'INFORMATION NOTRE DAME

HIVER 2019/2020

## À LA UNE



**Mgr Michel Aupetit**  
Archevêque de Paris  
Président de la Fondation Notre Dame

**Vous continuez à être nombreux à vous mobiliser, comme particulier ou entreprise, pour la restauration de Notre-Dame de Paris. Vous êtes désormais plus de 50 000 à avoir contribué à la sauvegarde de notre Cathédrale.**

Depuis décembre, les structures pour assurer la restauration sont en place. L'établissement public prévu par la loi pour piloter les travaux est créé. Nous y avons toute notre place. J'y suis représenté par l'un des vicaires généraux, Mgr Benoist de Sinety, qui me rend compte très régulièrement de l'avancée des travaux et des réflexions.

Nous espérons pouvoir rendre très vite notre Cathédrale à sa vocation première, ce pour quoi elle a été faite, celle de rassembler le Peuple de Dieu pour la louange du Seigneur.

Pour autant, le chantier va prendre du temps : nous ne disposerons pas avant le printemps 2020 d'un état des lieux technique exhaustif des dégâts provoqués par l'incendie. Au total, les travaux de restauration proprement dit ne devraient pas commencer avant 2021.

Nous réfléchissons avec une équipe variée et compétente à la restauration du chœur, au rétablissement des moyens techniques de sonorisation et de vidéo, à la fluidité des mouvements pour que les fidèles puissent prier au mieux et que les visiteurs puissent saisir l'essence même de ce Lieu saint. Toutes ces dépenses, dont la création d'un espace de recueillement et d'un lieu d'exposition des merveilles de Notre-Dame sont réunies dans le « Programme Cathédrale ». Le chemin est encore long, mais les perspectives missionnaires du relèvement de Notre-Dame sont enthousiasmantes et méritent un dévouement sans relâche.

Merci pour votre générosité si nécessaire et précieuse !

Ensemble, nous rebâtissons notre Cathédrale !

Que le Seigneur vous bénisse en cette année nouvelle et vous donne, par l'intercession de Notre-Dame de Paris, sa Lumière et sa Paix.

# ACTUALITÉS

## L'ÉTAT DU CHANTIER

Le Préfet d'Île-de-France et l'Agence Régionale Sanitaire ont remis leur rapport d'étape au 30 novembre. Ils relèvent en particulier que :

- Les voûtes hautes et plusieurs pignons ont été gravement endommagés.
- L'angle de la tour sud a été particulièrement touché par les flammes, l'orientation des vents ayant concentré les flammes sur les pierres qui ont été rubéfiées et toute sculpture saillante (crochets, moulurations, etc.) a été comme rabotée.
- À l'inverse, la tribune et les grandes orgues ont été épargnées tant par le feu que par l'eau et l'incendie aura épargné la totalité des vitraux.
- Enfin, s'il a résisté, l'échafaudage mis en place doit maintenant être surveillé en permanence avant d'être tronçonné et démonté pièce par pièce.

À ce jour, 39 entreprises différentes interviennent sur le chantier. Parmi les corps de métiers représentés, il y a notamment des maçons, serruriers, grutiers, échafaudagistes, sculpteurs, maîtres verriers, laboratoires d'analyses, agents de sécurité et sûreté, spécialistes de la dépollution, ... À fin novembre, L'État avait déjà engagé 53 M€ de dépenses pour les travaux d'urgence. La Fondation Notre Dame, à travers le Fonds Cathédrale de Paris, y a déjà contribué à hauteur de 31 M€.



© FND



## NOTRE-DAME, UNE ÉGLISE ET SON PEUPLE

Depuis la fin de l'année, le livre de la Fondation Notre Dame est disponible en librairie et sur plusieurs points de distribution en ligne\*. Occasion de montrer l'élan exceptionnel de générosité qu'a provoqué cet incendie effroyable. Il était essentiel de raconter les réactions d'un peuple et de son Église. Tous les fonds collectés seront reversés au Programme Cathédrale pour financer la vie et le rayonnement de la Cathédrale pendant toute la durée des travaux.

\* Vous pourrez en faire l'acquisition en ligne sur le site de [premierepartie.com](http://premierepartie.com) ou bien sur les sites des grandes enseignes comme la FNAC ; Amazon ; La Procure ; Cultura ... pour un montant de 25€ (prix unitaire)



## HÉLÈNE A DIT...

*« Je vous fais certes un petit don, mais je souhaite que rajouté aux autres, elle renaisse de ses cendres. Même si pour moi ce n'est qu'un bout de pierre, une esquisse de peinture, une lamelle de vitrail, mais donné avec mon cœur et mon âme. Il faut qu'elle se relève, qu'elle resplendisse à nouveau, elle est notre joyau, notre point de repère, de ralliement, notre mère à tous, et on se doit comme pour un être cher de la soutenir et l'aider à refaire surface. »*

Hélène DM

Votre témoignage à propos de la Cathédrale sur : <https://savecathedral.fondationnotredame.fr>



## UNE GAUFRE POUR LA CATHÉDRALE

Venez vous promener aux abords de Notre-Dame pour déguster une gaufre spécialement créée à l'effigie de la Cathédrale par l'épicerie gourmande Monville.

5 % du prix de vente\* seront reversés à la Fondation Notre Dame pour venir en aide à la Cathédrale Notre-Dame.

Monville - 4 rue du Cloître Notre-Dame  
75004 Paris - Jours d'ouverture :  
du mercredi au dimanche, de 10h à 18h.  
09 51 59 74 86 - [contact@monvilleparis.fr](mailto:contact@monvilleparis.fr)

\* 3,50 € la gaufre

# LE MONTANT DES DONS REÇUS

Depuis le 15 avril, jour de l'incendie.

MONTANT COLLECTÉ **53 M€**

## PARTICULIERS



**52 800** DONS  
**13 M€**



**3 033** DONS VENANT DE 111 PAYS  
**1 M€**



**FRIENDS OF NOTRE-DAME**  
**ÉTATS-UNIS 1,7 M€**



**AUTRES** (ASSOCIATIONS...)  
**617 DONS 3,2 M€**

## ENTREPRISES



**216** DONS  
**2,6 M€**

## COLLECTIVITÉS



**43** COLLECTIVITÉS  
**10,2 M€** (NOTAMMENT AVEC  
LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE)

## MÉCÈNES



**21 M€** VERSÉS  
**290 M€** ENGAGEMENTS

LA FONDATION NOTRE DAME  
A DÉJÀ REVERSÉ 31 M€  
AU MINISTÈRE DE LA CULTURE.

## FISCALITÉ

### ENCADREMENT DES DONS EN 2020

Cette année, vous êtes invité(e) à soutenir la conservation et la restauration de la Cathédrale Notre-Dame, ainsi que son rayonnement pendant la durée des travaux, ce qui est aussi important.

**Si vous êtes un particulier** imposable à l'impôt sur le revenu, vous pourrez défiscaliser votre don à hauteur de 66 % dans la limite de 20 % de votre revenu. Si vous êtes imposable sur l'IFI vous pourrez défiscaliser votre don à 75 % dans la limite de 50 000 €.

**Pour les entreprises**, il vous est également toujours possible de faire un don et de bénéficier d'une réduction d'impôts de 60 % dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.

## L'ÉTABLISSEMENT PUBLIC CHARGÉ DE LA RESTAURATION



© LP / Guillaume Georges

L'établissement public chargé de la conservation et de la restauration de la cathédrale Notre-Dame de Paris a été créé le 29 novembre. Présidé par le Général Georgelin, il s'est immédiatement mis au travail : dès le 2 décembre, il réunissait le premier Conseil d'Administration où l'Église est représentée par Mgr Benoist de Sinety, vicaire général de l'archidiocèse de Paris et administrateur de la Fondation Notre Dame.

# LES ENGAGEMENTS DANS LA DURÉE



© J.-B. Huys

La **Famille Decaux** nous fait part de son engagement au service de la restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Dans le chagrin des images de Notre-Dame de Paris en proie aux flammes le 15 avril, nombreux, en France et par-delà nos frontières, décidèrent de contribuer à rebâtir la cathédrale.

« Le lendemain, fidèle à l'attachement de M. Jean-Claude Decaux à Paris et au patrimoine de la France, notre famille prenait l'engagement de contribuer à la conservation et à la restauration de Notre-Dame, lieu emblématique de notre histoire nationale et du patrimoine mondial. Croyez à l'engagement de la famille Decaux pour que la cathédrale, de nouveau, escalade le ciel. »



© Région Île-de-France

Le 6 décembre 2019, **Mme Valérie Pécresse**, présidente du Conseil régional d'Île-de-France finalise avec le Président de la Fondation Notre Dame, **Mgr Aupetit** la promesse de soutien de la région Île-de-France.

Le 15 avril un incendie se déclenchait soudain, sous les toits de la cathédrale Notre-Dame de Paris. D'abord une fumée de plus en plus épaisse, puis des flammes de plus en plus élevées et violentes, rongant la toiture, dévorant la charpente, ravageant la flèche. D'abord l'incrédulité. Puis la peine et la peur. Toute la nuit, la peur de voir s'effondrer un de nos plus insignes monuments. Toute la nuit, le courage des pompiers et leur audace qui ont permis de venir à bout des flammes.

Me rendant à Notre-Dame, j'avais immédiatement exprimé le souhait que la Région soutienne la restauration et la reconstruction à venir. Je voulais, au cœur du chagrin, envoyer un message d'espoir et un signal de mobilisation. En votant un soutien de 10 millions d'euros passant par la Fondation Notre Dame, la Région Île-de-France a voulu ainsi contribuer, avec des milliers de citoyens, en France et dans le monde, à sauver tout simplement une part essentielle d'elle-même.

Je salue toutes celles et tous ceux qui ont donné et continuent de donner pour Notre-Dame de Paris. Je remercie, avec la Fondation Notre Dame, la Fondation du Patrimoine, la Fondation de France et le Centre des Monuments nationaux, qui recueillent les promesses et les transforment en dons effectifs.

On va sauver Notre-Dame. On sauvera aussi, et la région s'y emploie en Île-de-France à travers sa politique patrimoniale, les mille petites Notre-Dame en danger sur tout le territoire.

**Valérie Pécresse**,  
Présidente du Conseil régional d'Île-de-France



DESSIN RÉALISÉ PAR LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE LA TRINITÉ, PARIS 9<sup>e</sup>.

## DESSINE-MOI NOTRE-DAME

Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris, invite tous les enfants, de France et du monde entier à dessiner Notre-Dame de Paris.

Dessin à adresser accompagné du nom et de l'adresse avant le 1<sup>er</sup> mars 2020 à :

« Dessine-moi Notre-Dame »

Diocèse de Paris - 10 rue du cloître Notre-Dame, 75004 Paris

Ces dessins seront sélectionnés et imprimés sur les bâches du chantier au moment du premier anniversaire de l'incendie le 15 avril 2020.

Directeur de la publication : Mgr Benoist de Sinety  
Directeur de la rédaction : Christophe Rousselot  
Rédaction : Jean-Michel Mangeot, Kim Leforestier  
Maquette : Comme un Soleil  
Imprimeur : Frazier - Tirage : 12 500 exemplaires  
Lettre trimestrielle  
ISSN : en attente

« Newsletter NOTRE DAME » est éditée par la Fondation Notre Dame / Fonds Cathédrale de Paris - Siège social : 10 rue du Cloître Notre-Dame, 75004 Paris - Tél. : 01 78 91 94 00 <http://savecathedral.fondationnotredame.fr>

VOTRE DON SUR : [don.fondationnotredame.fr/cathedrale](http://don.fondationnotredame.fr/cathedrale)